

## La production porcine : trois zones, trois dynamiques

Daniel DARIDAN  
Dominique De JUBE-  
COURT  
Jan Peter Van FERNEIJ

Jean-Louis FRAYSSE

Institut technique  
du porc

SCEES - Bureau des  
statistiques animales

***La production porcine française est aujourd'hui concentrée dans l'Ouest. Ailleurs, d'autres bassins de production côtoient de vastes étendues où la densité de l'élevage est très faible. La densité départementale de la production porcine est un critère qui permet de définir trois zones, correspondant à trois dynamiques d'évolution.***

***Avec plus de 100 porcs par km<sup>2</sup> de SAU, les départements bretons et la Mayenne constituent une zone de forte densité, où l'élevage se caractérise par une dynamique de croissance élevée.***

***La zone de densité moyenne, de 40 à 100 porcs par km<sup>2</sup>, apparaît plus composite. Elle comprend des départements limitrophes de la zone Ouest, mais aussi le Nord - Pas-de-Calais, ainsi que quelques départements leaders des principaux bassins de production en dehors de l'Ouest (les Pyrénées-Atlantiques, l'Ain et l'Aveyron). Le reste du territoire forme une zone de faible densité porcine, marquée par un recul du cheptel et de l'investissement.***

***En fait, dans ces régions de faible ou moyenne densité, une masse de petits élevages anciens coexistent avec des élevages spécialisés, dont la taille et la technicité n'ont rien à envier à leurs homologues de la zone concentrée.***

La production porcine française s'est doublement concentrée au cours des dernières décennies. Sur le plan des structures, les élevages se sont agrandis et la production est devenue plus spécialisée, technique et professionnelle. Sur le plan géographique, le cheptel porcine s'est concentré dans l'Ouest de la France, tandis qu'ailleurs, des bassins de production côtoient de vastes étendues où la densité de l'élevage est faible.

### Trois zones de densité pour la production porcine

Afin d'étudier l'élevage selon un découpage géographique qui rende compte de cette réalité, une analyse statistique, menée sur les données de 1994, a permis de regrouper les départements français selon un critère de densité de la production porcine, évaluée en rapportant le cheptel à la surface agricole utile du

département (encadré ci-contre). Trois zones ont ainsi été définies.

- Une première zone, de forte densité, comptant plus de 100 porcs par km<sup>2</sup> de SAU, est constituée des quatre départements bretons (Côte-d'Armor, Finistère, Morbihan et Ille-et-Vilaine) et de la Mayenne.

- Une deuxième zone, de densité moyenne avec 40 à 100 porcs par km<sup>2</sup>, comprend des départements proches de la zone de forte concentration : ceux de la région Pays de la Loire (excepté la Mayenne, en zone 1) et la Manche en Basse-Normandie. Cette zone intermédiaire, à la géographie composite, comprend aussi le Nord - Pas-de-Calais, ainsi que quelques départements leaders des principaux bassins de production en dehors de l'Ouest (les Pyrénées-Atlantiques, l'Ain et l'Aveyron).

- Une dernière zone, de faible densité porcine, regroupe tous les autres départements (carte 1).

L'étude de la production porcine française selon ces zones de densité fournit une image intéressante des élevages et de leur évolution, de l'insertion du porc dans l'exploitation, des hommes et des investissements.

### Six élevages sur dix dans la zone la moins dense

En 1995, la France possédait plus de quatorze millions de porcins, répartis dans 90 000 exploitations. Une exploitation agricole sur huit détenait ainsi des porcs.

La répartition de ce cheptel porcine est très inégale sur le territoire. La zone de plus forte densité porcine concentre 60 % des effectifs, les quatre départements bretons en ayant à eux seuls 53 %. Les deux autres zones de densité se partagent le reste du troupeau, de manière équilibrée, chacune détenant environ 20 % des effectifs (tableau 1).

C'est, en revanche, la zone de faible densité qui compte le plus grand nombre d'élevages. Avec plus de 58 000 exploitations ayant des porcs, elle rassemble 60 % des détenteurs. Les zones de forte et moyenne densité, avec 15 000 et 16 500 unités, possèdent chacune environ 20 % des élevages porcins français. Aucune des trois zones n'apparaît donc marginale pour l'élevage porcine, puisque chacune représente au minimum 20 % du cheptel ou des exploitations détentrices. D'une zone à l'autre, les élevages porcins ont, bien entendu, une taille moyenne très différente.

La composition du cheptel selon les stades physiologiques de l'élevage révèle aussi des

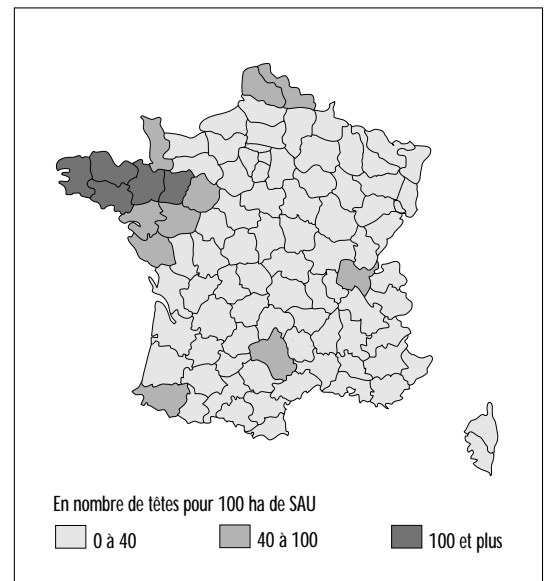
différences (encadré p. 29). Le naissement est plus développé dans la zone de faible densité qui rassemble 24 % du cheptel reproducteur national pour 21 % des porcs à l'engrais. Elle affiche ainsi un ratio de 5,5 porcs charcutiers présents pour une truie, contre 6,3 pour le reste du territoire.

#### Détermination des zones de densité

*Le regroupement des départements en zones de densité a été réalisé à partir de données portant sur le cheptel porcine et la surface agricole utile en 1994 (Statistique agricole annuelle 1995). Le cheptel est représenté par les effectifs tous porcs des départements, fournis par les estimations des directions départementales de l'Agriculture et de la Forêt. La surface est la SAU totale du département. Rapport entre ces deux grandeurs, la densité porcine est une moyenne départementale, toutes exploitations confondues, qu'elles aient ou non des porcs. Cette définition ne reflète donc ni les concentrations locales infra-départementales, ni la concentration sur les seules exploitations possédant des porcs (densité intra-exploitations).*

*L'analyse de la variance utilisant les départements en variable indépendante (95 niveaux) et la densité en porc par km<sup>2</sup> de SAU en variable dépendante, a permis de distinguer trois groupes de départements, selon leur position par rapport aux seuils de 40 et 100 porcs/km<sup>2</sup>.*

Carte 1  
Trois zones pour la densité départementale de la production porcine



Source : AGRESTE - Statistique agricole annuelle 1995

## Croissance et concentration du cheptel

Entre 1988 et 1995, le cheptel porcin français progresse de 16 %. Mais, alors que l'accroissement atteint 30 % pour la zone dense et moitié moins pour la zone intermédiaire, la zone de faible densité perd 12 % de son effectif porcin sur la période (graphique 1). La zone de forte densité connaît une dynamique de croissance élevée, à la fois du troupeau de truies et du nombre de porcs à l'engrais. La zone intermédiaire est caractérisée par la croissance du cheptel de porcs à l'engrais, mais la quasi-stabilité du cheptel reproducteur. Enfin, l'élevage porcin recule en zone de faible densité, où la stabilité du troupeau de truies ne peut compenser la diminution des effectifs à l'engraissement. Si l'élevage de cette zone s'oriente vers le naisseur, c'est davantage le fruit d'une érosion des capacités d'engraissement que de la croissance du nombre des truies.

Sous l'effet de la conjoncture, les évolutions de l'élevage porcin apparaissent plus accentuées en début de période. Trois années et demi de cours favorables sur le marché du porc, de 1989 à mi-1992, ont provoqué une forte croissance de la production européenne, dont les conséquences en France sont visibles dans l'enquête sur la structure des exploitations de 1993. De 1988 à 1993, le développement du cheptel atteint presque 5 % annuels en zone de forte densité porcine, contre moitié moins en zone intermédiaire, tandis que la baisse se limite à - 1,7 % par an pour la zone de faible densité.

Sur la période récente, de 1993 à 1995, les variations sont plus modérées : la croissance du cheptel se ralentit en zones de forte et moyenne densité (graphique 2). Les troupeaux de truies et de porcs à l'engrais restent quasiment stables en zone dense. Ailleurs, le nombre de truies se réduit. Le cheptel de porcs

### Un élevage spécialisé selon ses phases physiologiques

*L'élevage du porc comporte différentes phases physiologiques, dans lesquelles les exploitations peuvent se spécialiser.*

- **Le naisseur** nécessite des truies et des verrats. Il a pour produit fini le porcelet, qui peut être sevré à 21 jours mais l'est plus généralement à 26-28 jours, dans les systèmes les plus répandus. Le cycle de la truie dure environ cinq mois. Il comporte trois périodes : attente-saillie, gestation et maternité.

- **Le post-sevrage** est une phase courte, à la charnière entre naisseur et engraisseur. En un mois et demi environ, elle fait passer le porcelet d'un poids de 7-8 kg à 25-30 kg et le prépare à l'engraissement.

- **L'engraissement** permet au porc d'atteindre le poids commercial de 105-110 kg en quatre mois environ.

Dans l'enquête sur le cheptel porcin, les éleveurs se classent eux-mêmes, selon leur spécialisation, dans l'une des catégories suivantes : naisseur avec vente des porcelets au sevrage (première phase) ou à l'issue du post-sevrage (deux premières phases), post-sevrageur, post-sevrageur engraisseur, naisseur-engraisseur (les trois phases), engraisseur, autres cas.

Tableau 1

### La zone de forte densité porcine détient 60 % du cheptel national

	Élevages et cheptel porcin par zone de densité en 1995			
	Zone 1 Forte densité	Zone 2 Moyenne densité	Zone 3 Faible densité	France entière
Élevages porcins (nombre)				
<b>Cheptel (milliers têtes)</b>	15 120	16 500	58 340	89 960
Tous porcs	8 564	2 589	3 009	14 162
Dont truies	806	247	325	1 378
porcs à l'engrais	5 051	1 563	1 779	8 393
<b>Répartition géographique du cheptel (%)</b>				
Tous porcs	61	18	21	100
Dont truies	59	18	24	100
porcs à l'engrais	60	19	21	100
<b>Ratio</b>				
Effectifs porcs engrais/truies	6,3	6,3	5,5	6,1

Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

**Graphique 1**  
**Un élevage porcin d'autant plus dynamique qu'il est dense**  
 En % des effectifs porcins

	Évolution 1988-1995	Taux de variation annuel 1988-1993    1993-1995	
<b>Cheptel porcin total</b>			
Zone 1 - Forte densité	+ 31	+ 4,7	+ 2,1
Zone 2 - Moyenne densité	+ 15	+ 2,6	+ 0,5
Zone 3 - Faible densité	- 12	- 1,7	- 2,2
<b>France entière</b>	<b>+ 16</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 0,8</b>
<b>Truies</b>			
Zone 1 - Forte densité	+ 30	+ 5,1	+ 0,7
Zone 2 - Moyenne densité	+ 2	+ 1,2	- 2,2
Zone 3 - Faible densité	0	+ 1,5	- 3,4
<b>France entière</b>	<b>+ 16</b>	<b>+ 3,4</b>	<b>- 0,8</b>
<b>Porcs à l'engrais</b>			
Zone 1 - Forte densité	+ 39	+ 6,6	+ 0,3
Zone 2 - Moyenne densité	+ 28	+ 4,0	+ 2,6
Zone 3 - Faible densité	- 14	- 3,3	+ 0,6
<b>France entière</b>	<b>+ 21</b>	<b>+ 3,5</b>	<b>+ 0,8</b>

Sources : AGRESTE - RGA 1988 et enquêtes structure 1993 et 1995

à l'engrais croît plus faiblement en zone intermédiaire et stabilise son recul en zone de faible densité.

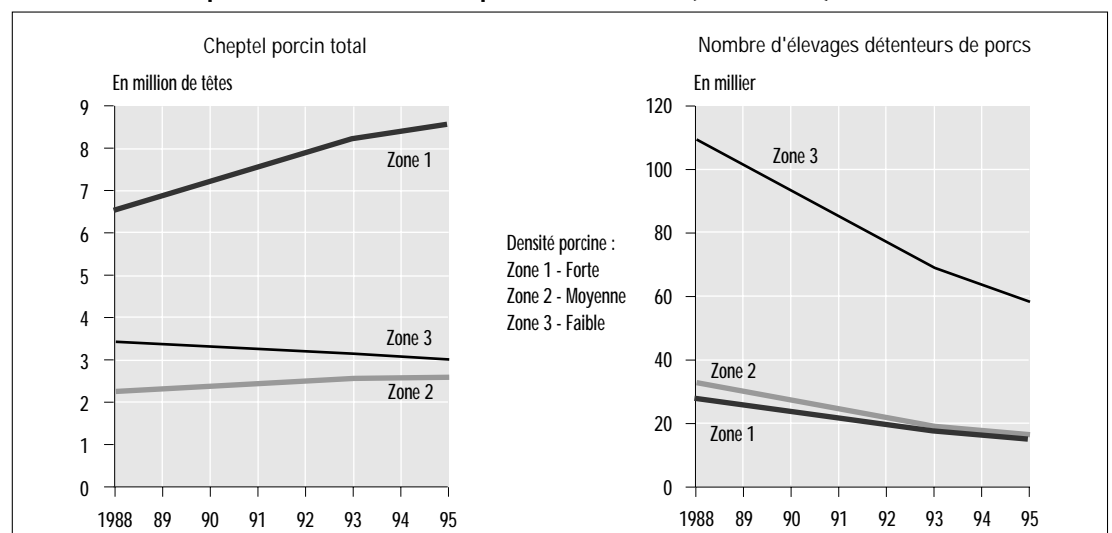
Conséquence de ces évolutions, la zone de forte densité voit s'accroître son poids relatif, qui passe de 54 à 61 % du cheptel national entre 1988 et 1995. C'est au détriment de la zone de faible densité qui recule de 28 à 21 %. Le poids relatif de la zone intermédiaire se maintient (graphique 3).

### De grands élevages dans chaque zone

Sur quelque 90 000 élevages porcins en France, huit sur dix ont moins de 100 porcs. Ces petits élevages détiennent ensemble moins de 3 % du cheptel porcin national. Leur poids apparaît marginal dans la zone de forte densité porcine, où ils représentent moins de 1 % des porcins pour 42 % des élevages. En revanche, leur part est plus importante en zone de faible densité, avec 9 % du troupeau et 92 % des détenteurs.

A contrario, les grandes unités comptant plus d'un millier de porcs jouent partout un rôle important. Si elles détiennent les deux tiers des effectifs de la zone d'élevage concentré, leur part est cependant moitié moindre pour les autres zones (graphique 4). En France, ces grands élevages – au nombre de 4 300, soit 5 % des détenteurs – détiennent 55 % du cheptel total. Près des trois quarts sont situés dans la zone d'élevage concentré. La taille moyenne de ces grandes unités est tout à fait comparable d'une zone à l'autre.

**Graphique 2**  
**Des évolutions plus modérées sur la période récente (1993-1995)**



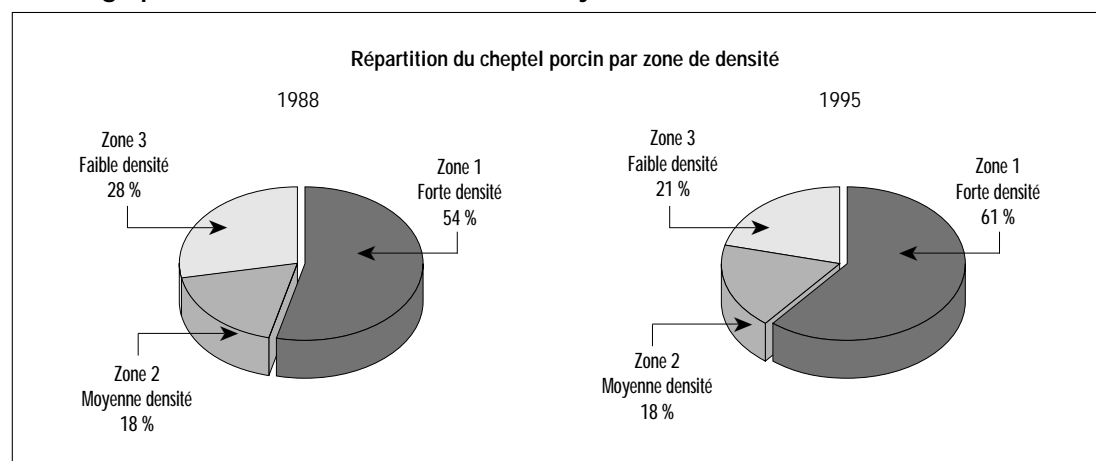
Sources : AGRESTE - RGA 1988 et enquêtes structure 1993 et 1995

Le troupeau de truies reproductrices est moins concentré dans les grands élevages que l'ensemble du cheptel porcin. En France, les petits élevages hébergeant moins de 20 truies représentent 43 % des détenteurs de truies et possèdent ensemble 3 % des reproductrices. La moitié du cheptel reproducteur vit dans des élevages moyens, hébergeant entre 50 et 150 truies. Cependant, le poids des grandes unités de plus de 200 truies s'est fortement accru. Elles représentent, en 1995, 6 % des exploitations détentrices de truies et plus de 30 % du cheptel, contre seulement 1 % des détenteurs et 13 % des reproductrices en 1988.

La part des grandes unités est maximale en zone de forte densité où elle atteint 35 % des truies. Mais elle est importante aussi dans la zone d'élevage la moins dense, où un quart des reproductrices se trouvent dans des exploitations de plus de 200 truies (graphique 5). Sur les quelque 1 300 élevages de plus de 200 truies existant en 1995, 16 % sont installés dans la zone de faible densité. En moyenne plus grands que leurs homologues situés dans les autres zones, ils détiennent 19 % des truies hébergées dans les grands élevages. Parmi eux, figurent notamment des maternités collectives<sup>1</sup>.

1. L'enquête ne permet pas cependant de préciser le statut des élevages.

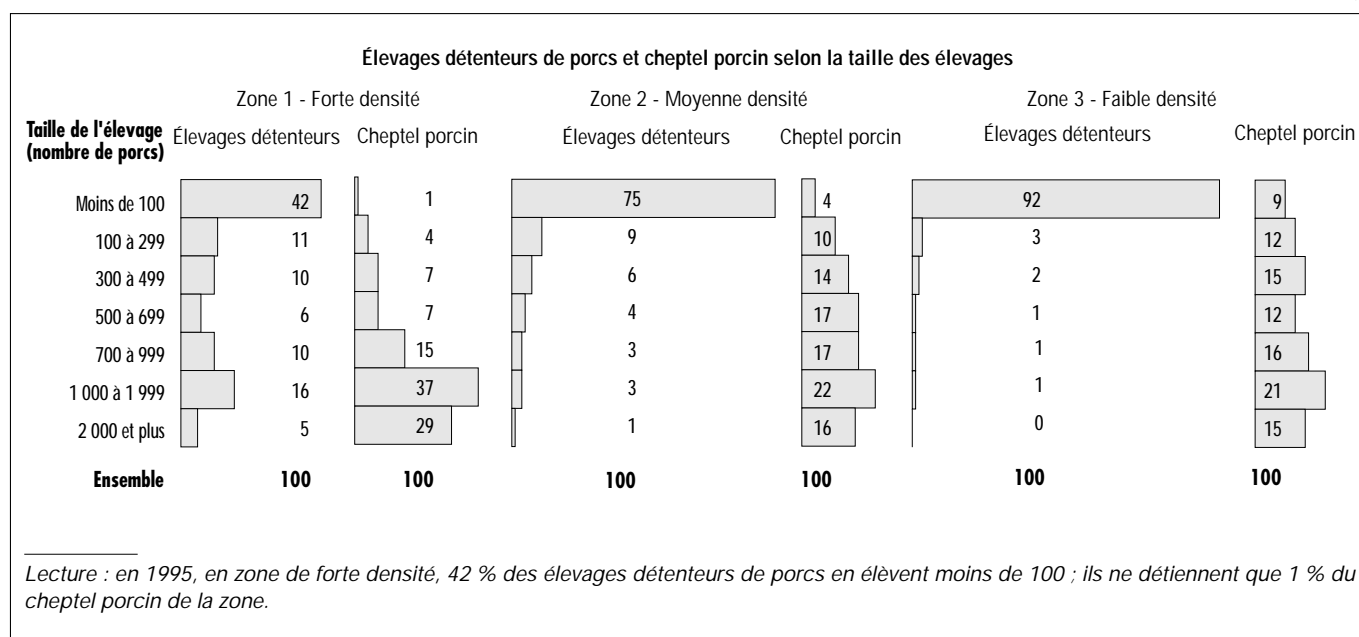
Graphique 3  
L'élevage porcin se maintient en zone de moyenne densité



Sources : AGRESTE - RGA 1988 et enquête structure 1995

Graphique 4  
Les grands élevages de plus d'un millier de porcs élèvent les deux tiers du cheptel en zone de forte densité

En %

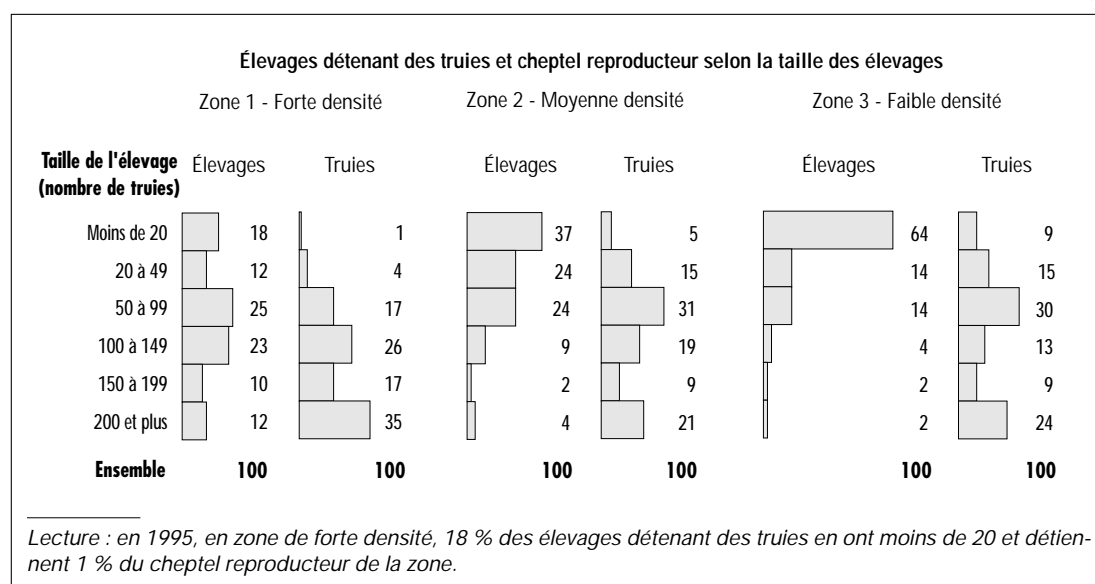


Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

## Graphique 5

### En zone de faible densité, les grands élevages de plus de 200 truies détiennent le quart des truies

En %



Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

## Des élevages plus grands à l'Ouest

En faisant abstraction des petits détenteurs (moins de 100 porcs au total ou moins de 20 truies), les élevages apparaissent nettement plus grands dans la zone la plus dense, quel que soit le cheptel considéré. Tous porcs, ils atteignent en moyenne la taille d'un millier d'animaux présents, contre 550 à 600 pour les deux zones moins concentrées. La taille moyenne des élevages s'est fortement accrue ces dernières années, et d'autant plus que la densité porcine est forte. Entre 1988 et 1995, elle a augmenté de 60 % dans la zone la plus dense, de 40 % en zone intermédiaire et de 20 % en zone de faible densité. Cependant, comme l'évolution du cheptel total, cette croissance est surtout intervenue au cours de la première partie de la période (de 1988 à 1993). De même, les élevages ayant plus de 20 truies ont vu leur taille moyenne s'accroître de façon quasi linéaire en zone dense (+ 65 % entre 1988 et 1995), jusqu'à atteindre 130 truies. Le rythme d'évolution est moins rapide dans les deux autres zones (+ 40 et + 30 %), pour une taille moyenne d'environ 80 truies en 1995 (graphique 6).

## Naisseurs-engraisseurs en zone de forte densité

Plus la densité porcine est élevée, plus l'élevage naisseur-engraisseur apparaît comme le

modèle dominant. En zone dense, neuf truies et huit porcs à l'engrais sur dix sont logés dans des élevages de ce type. De ce fait, la part des autres élevages est faible (graphiques 7 et 8).

Tel n'est pas le cas dans les zones de moindre densité où les activités sont plus spécialisées. Le naissage-engraissement n'y représente que 60 à 70 % des truies et 50 à 60 % des porcs engraisés. Le reste des truies est logé chez des naisseurs. Ceux qui vendent les porcelets au sevrage - au poids de 7 à 8 kg - détiennent environ 20 % des reproductrices. Cette activité supplante désormais le naissage traditionnel qui commercialise les porcelets à un poids moyen voisin de 25 kg, et qui ne concerne que 12 et 16 % des reproductrices dans les zones de moyenne et faible densité.

## Échange de porcelets au sevrage dans les zones moins denses

Dans ces zones peu concentrées, les post-sevrageurs engraisseurs, qui effectuent à la fois le sevrage et l'engraissement, hébergent un porc charcutier sur dix. L'engraissement pur de porcelets, de 25 kg jusqu'au poids d'abattage (supérieur à 100 kg), reste très important : 26 % des porcs en zone intermédiaire et 37 % en zone de faible densité. Dans cette dernière zone en effet, les naisseurs-engraisseurs produisent à peine la moitié des porcs charcutiers.

L'existence d'un échange de porcelets au sevrage est donc une caractéristique forte de l'élevage en dehors de la zone la plus dense, sans qu'on puisse davantage préciser l'origine des animaux : petits et moyens élevages en bâtiments ou en plein air, ou maternités collectives.

### Le porc n'est pas une production hors-sol

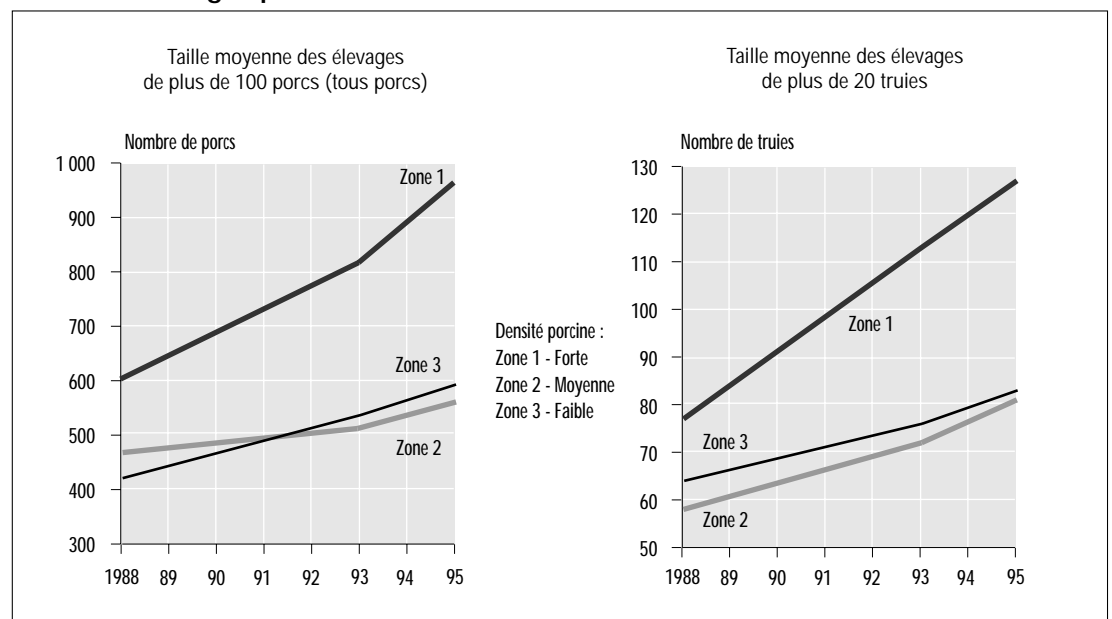
Très peu d'exploitations porcines disposent de moins de 1 ha de SAU : 1 200 en France,

soit 1,3 % du total. Six sur dix sont implantées dans la zone de faible densité. Malgré la place disponible, c'est là qu'elles sont les plus nombreuses. Quelque 750 unités « hors-sol » détiennent une part significative des effectifs porcins de la zone : un animal sur dix (graphiques 9 et 10). Certains départements de la zone intermédiaire ont également jusqu'à 15 à 20 % de leurs animaux dans ce type d'exploitation.

Hormis ces élevages hors-sol, de façon générale, plus la superficie de l'exploitation porcine est vaste, plus le troupeau est important.

Graphique 6

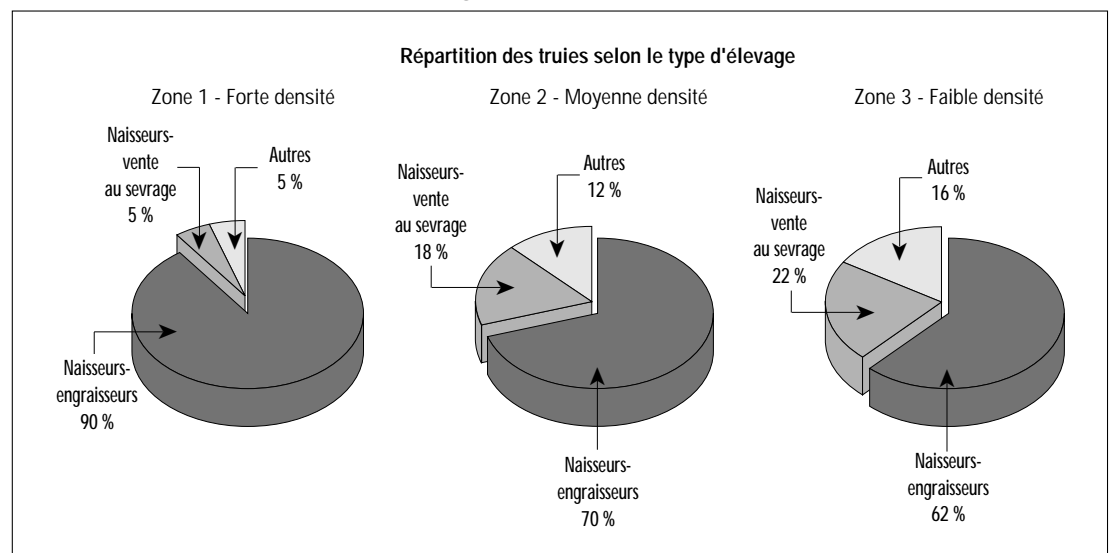
### Taille des élevages porcins : la zone de forte densité creuse l'écart



Sources : AGRESTE - RGA 1988 et enquêtes structure 1993 et 1995

Graphique 7

### La prédominance des naisseurs-engraisseurs s'accroît avec la densité porcine



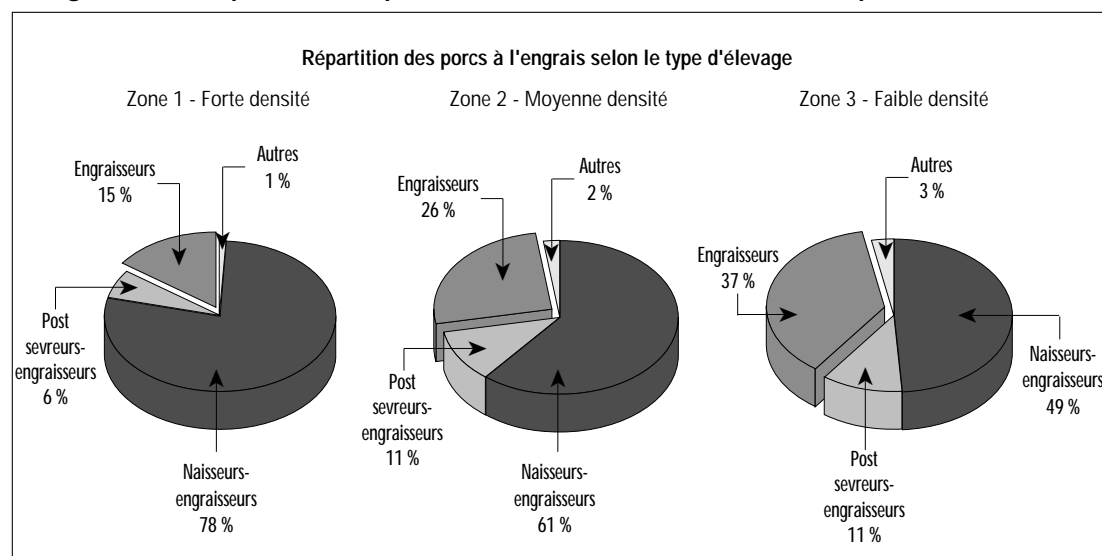
Source : AGRESTE - Enquête cheptel porcine décembre 1995

Cette relation au sol est particulièrement marquée pour la zone de forte concentration, où la taille moyenne du troupeau passe de 150 porcs dans les exploitations de 10 - 20 ha, à 1 400 porcs chez les plus de 100 ha (graphique 11). Diverses hypothèses peuvent être émises pour expliquer ce lien. Il peut exister une synergie entre les ressources propres de l'exploitation et l'élevage porcin qui permet d'apporter une valeur ajoutée aux produits du sol (céréales, protéagineux...). Disposer d'une SAU importante autorise une meilleure satisfaction au sein même de l'exploitation des

contraintes d'épandage du lisier. Les résultats dégagés par l'élevage porcin peuvent avoir été réinvestis dans l'agrandissement progressif de l'exploitation. D'une manière plus prosaïque, peut-être s'agit-il là des effets d'une surface financière globalement plus importante : une entreprise créatrice de valeur ajoutée, un chef d'exploitation entrepreneur et souvent un banquier plus attentif à accompagner le projet du fait des garanties liées au sol...

Les exploitations porcines sont en moyenne plus vastes dans la zone de faible densité :

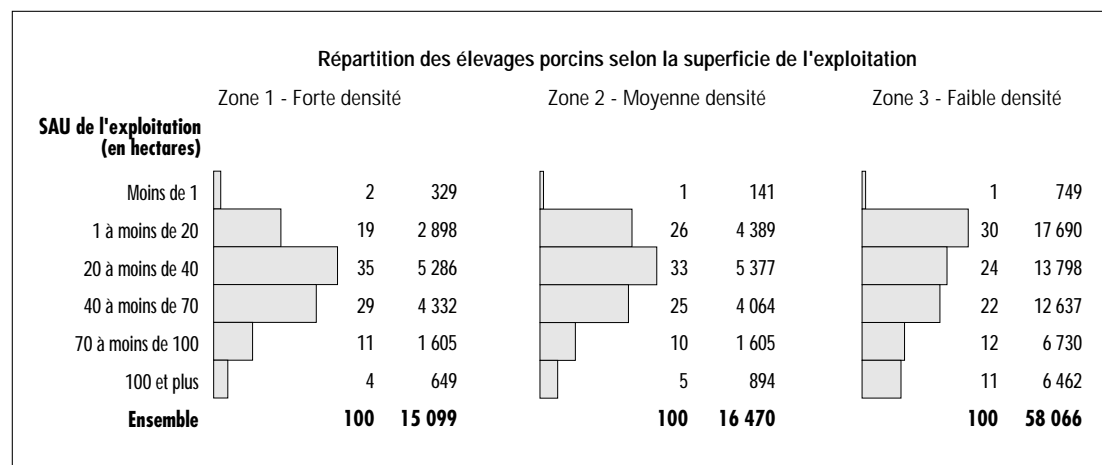
Graphique 8  
L'engraissement pur reste important en zones de moindre densité porcine



Source : AGRESTE - Enquête cheptel porcin décembre 1995

Graphique 9  
Les élevages porcins disposent souvent de 20 à 70 ha de SAU

En nombre et %



Source : AGRESTE - Enquête structure 1995



48 ha de SAU, contre 41 ha ailleurs. Mais en réalité, cette zone est particulière, avec à la fois beaucoup de petites exploitations et davantage de grandes : les unités de moins de 20 ha élèvent 23 % des porcs et les plus de 100 ha en détiennent 27 % (graphique 10). En zones de forte et moyenne densité, en revanche, ce sont les exploitations comprises entre 20 et 70 ha de SAU qui prédominent. Elles détiennent les deux tiers du cheptel en zone dense et 58 % en zone intermédiaire, contre un tiers seulement dans la dernière zone.

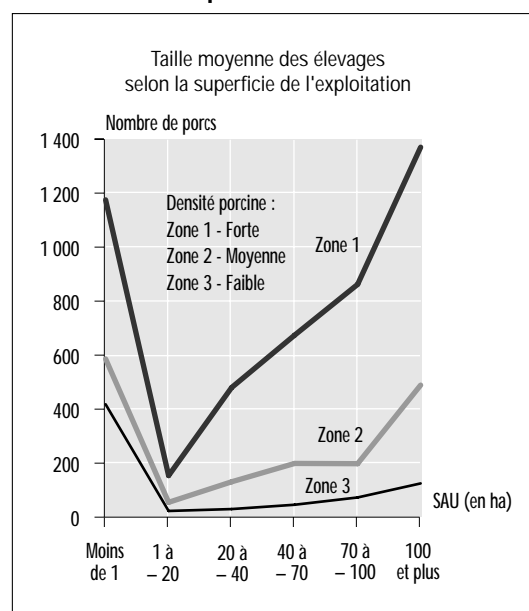
Il existe des différences selon les départements : les concentrations moyennes les plus fortes atteignent 20 porcs/ha, et jusqu'à 25 pour les exploitations de moins de 40 ha. Dans la zone intermédiaire, avec 3,8 porcs/ha, la densité moyenne sur les exploitations porcines est quatre fois plus faible que dans la zone dense. Elle dépasse cependant les 10 porcs/ha dans certains départements. Dans la zone de plus faible concentration, les exploitations porcines détiennent en moyenne moins de 1,1 porc par hectare. Cette densité

### Jusqu'à 25 porcs par hectare sur les exploitations porcines

Différent de la densité porcine départementale, le rapport des effectifs porcins à la surface des seules exploitations qui les logent permet d'approcher une densité intra-exploitations porcines. Ce ratio donne une idée de l'indépendance des exploitations porcines au regard des contraintes d'environnement. Son interprétation est cependant à relativiser. Il ne tient compte ni des surfaces d'épandage complémentaires dont les élevages porcins peuvent disposer en dehors des terres de l'exploitation, ni de la présence éventuelle d'autres activités animales au sein de ces exploitations.

La densité sur les exploitations porcines est en moyenne de 14 porcs par hectare en zone dense : le maximum est atteint avec les unités de 20 à 30 ha (17 porcs/ha) ; au-delà, la densité décroît lorsque la SAU de l'exploitation s'accroît, jusqu'au plancher de 11 porcs/ha.

Graphique 11  
De grands élevages porcins sur des SAU importantes



Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

Graphique 10

### Les élevages « hors-sol » sont très présents en zone de faible densité porcine

En millier de têtes et %

SAU de l'exploitation (en hectares)	Zone 1 - Forte densité		Zone 2 - Moyenne densité		Zone 3 - Faible densité	
	Millier de têtes	%	Millier de têtes	%	Millier de têtes	%
Moins de 1	5	386	3	83	10	313
1 à moins de 20	5	447	10	241	13	399
20 à moins de 40	30	2 539	27	703	14	414
40 à moins de 70	34	2 919	31	807	20	584
70 à moins de 100	16	1 383	12	318	16	488
100 et plus	10	889	17	438	27	810
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>8 563</b>	<b>100</b>	<b>2 590</b>	<b>100</b>	<b>3 008</b>

Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

reste faible quelle que soit la superficie des unités porcines.

### Peu d'exploitations spécialisées en dehors de l'Ouest

L'orientation technico-économique des exploitations ayant des porcs permet d'approcher leur degré de spécialisation dans cette activité et d'étudier les autres activités associées à l'élevage porcin. C'est dans la zone de forte densité que se rencontre la plus forte proportion d'exploitations porcines spécialisées en « granivores - porcins » : près d'une sur quatre. Ces spécialistes détiennent les deux tiers des animaux (graphique 12). Les exploitations spécialisées sont beaucoup plus rares dans les zones de moindre densité (2 à 4 % des détenteurs), mais elles hébergent environ un tiers du cheptel.

Les exploitations porcines sont également nombreuses à pratiquer une activité de « poly-élevage orienté granivores » : 20 % des unités pour 23 % des animaux en zone dense, 9 % des unités mais presque un tiers du cheptel dans la zone intermédiaire.

Dans la majorité des exploitations, le porc est cependant associé aux bovins. Mais les ateliers porcins sont alors de taille limitée, puisque les exploitations orientées vers l'élevage bovin

n'élèvent selon la zone que 5 à 10 % de l'effectif porcin. En zones de moindre densité, enfin, l'orientation « polyculture-élevage » concerne peu d'exploitations mais détient plus d'un quart du cheptel.

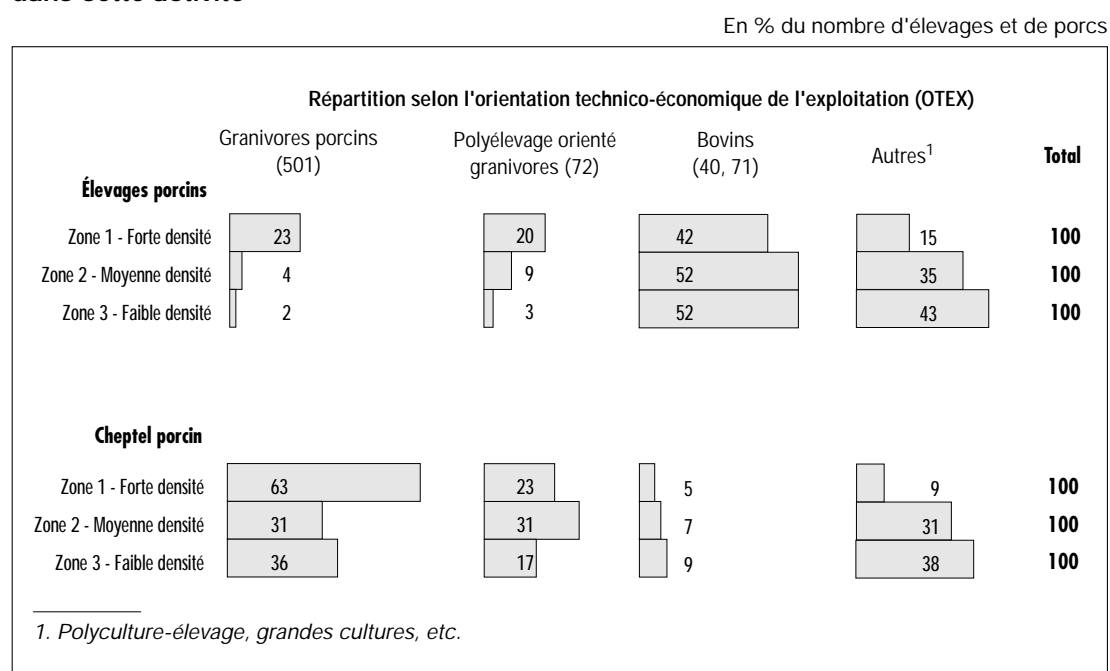
### Les régions dynamiques installent des jeunes

Les jeunes exploitants jouent un rôle croissant dans l'élevage porcin français : 40 % des éleveurs ont moins de 45 ans en 1995, contre un tiers en 1988. Compte tenu de la croissance de la production dans l'intervalle et du fait que les jeunes ont les plus grands élevages, ils détiennent une part du cheptel national encore plus importante : 62 % en 1995 contre 54 % en 1988.

Plus la densité porcine de la zone est forte, plus les éleveurs sont jeunes. Les moins de 35 ans représentent 20 % des élevages pour 28 % du cheptel en zone de forte concentration ; 14 % des unités pour 20 % des animaux en zone faible densité. Ces jeunes gèrent des élevages de taille moyenne extrêmement variée : de 70 porcs en zone peu dense à 200 en zone intermédiaire et 800 en zone concentrée (graphique 13).

La part des éleveurs les plus âgés est également significative. Un éleveur sur deux a plus

Graphique 12  
En zone de forte densité, une exploitation porcine sur quatre est spécialisée dans cette activité



Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

de 50 ans en zone de faible densité, un sur trois en zone concentrée. Cependant, les éleveurs de plus de 50 ans sans succession prévue ou connue ne détiennent qu'une faible part du cheptel : 3 % dans la zone la moins dense, 2 % en zone intermédiaire et 0,5 % en zone de forte densité. En moyenne nationale, l'arrêt de leur activité n'aurait d'incidence que sur 1 % de la production française, et l'érosion serait étalée dans le temps, en raison d'une bonne répartition entre les différentes tranches d'âge.

Les exploitants les plus jeunes étant les mieux formés, c'est dans la zone la plus dense que les éleveurs de porcs bénéficient du meilleur niveau de formation initiale : 57 % ont au moins suivi une formation secondaire, agricole ou non. Dans toutes les zones, plus leur niveau de formation est élevé, plus les exploitants dirigent de grands élevages (tableau 2).

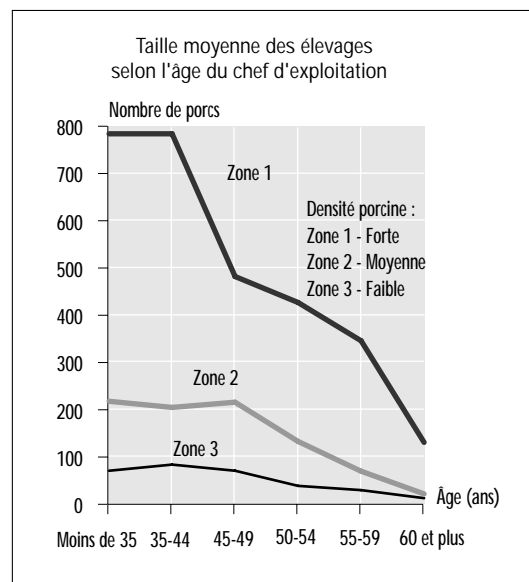
### Le post-sevrage, révélateur de l'investissement

L'étude du parc des bâtiments porcins reflète la dynamique des zones d'élevage. Les capacités d'accueil en post-sevrage apparaissent globalement plus récentes que les places de truies et de porcs à l'engrais (graphique 14). Il y a moins de constructions anciennes pour les porcelets : les bâtiments d'avant 1975 ne représentent que 18 % des places, contre un quart pour les truies et les porcs à l'engrais. Les constructions les plus récentes font aussi la différence : 52 % de places de porcelets ont été créées après 1985, contre 42 % pour les autres stades physiologiques.

Cette image du post-sevrage, activité « récente », apparaît conforme à l'évolution des techniques d'élevage. En effet, avant 1975, la pratique du post-sevrage en bâtiments spécialisés n'était pas encore répandue, du fait d'un âge au sevrage tardif (35 jours en 1976<sup>2</sup>, contre 27 aujourd'hui). De plus, la prolificité était faible et le rythme de reproduction plus lent : l'intervalle entre le sevrage et la saillie fécondante était supérieur à 20 jours, contre moitié moins actuellement. L'élevage nécessitait ainsi, en proportion, moins de places de post-sevrage, pour des porcelets qui avaient toute chance d'entrer directement en bâtiment d'engraissement. Depuis dix ans, en revanche, se sont mis en place de nouveaux systèmes, comme le post-sevrage collectif dans certains groupements, et les post-sevrageurs engraisseurs ont suscité la création de nouvelles places,

adaptées pour les porcelets, dans des élevages qui n'en comportaient pas. L'évolution technique de la conduite du porcelet a renforcé les exigences en matière d'isolation, d'hygiène et de maîtrise de l'ambiance. Les places de post-sevrage ont très certainement été prioritaires dans les rénovations de bâtiments conduites depuis 1985. Le parc de post-sevrage est ainsi un bon révélateur de la dynamique des investissements qui, elle-même, traduit bien le développement de la production porcine.

Graphique 13  
Le cheptel des jeunes éleveurs est quatre fois plus important en zone dense



Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

Tableau 2  
Les exploitants les mieux formés dirigent des élevages plus grands

En nombre de porcs

	Taille moyenne des élevages porcins selon le niveau de formation initiale de l'exploitant		
	Primaire	Secondaire	Supérieur
Zone 1 - Forte densité	184	728	1087
Zone 2 - Moyenne densité	67	233	355
Zone 3 - Faible densité	23	70	182

Source : AGRESTE - Enquête structure 1995

2. Moyenne des résultats de Gestion technique des troupeaux de truies (GTTT) en France.

## Recul de l'investissement en zone de faible densité

C'est la zone la plus concentrée qui dispose logiquement du parc de post-sevrage le moins ancien : en 1995, 86 % de ses places de porcelets ont moins de 20 ans, contre 79 et 75 % dans les zones de moyenne et faible densité. L'Ouest se distingue aussi par la part des bâtiments les plus récents : 58 % des places de porcelets ont été créées ou renouvelées au cours des dix dernières années (dont 30 % entre 1990 et 1994), contre 49 et 41 % en zones de moindre densité (graphique 14).

Pour les truies et les porcs à l'engrais aussi, la zone de forte densité a créé une forte proportion de places au cours des dix dernières années.

La zone de faible densité contraste avec les deux autres. Un tiers du parc de post-sevrage a été construit avant 1975 et les créations diminuent sur la période récente. Dans cette zone, la majorité des investissements réalisés au cours des vingt dernières années l'ont été entre 1980 et 1984. C'est à cette période que se sont mis en place des outils de post-sevrage collectif, dont l'objectif était de mieux réaliser dans un site spécialisé ce que les

petits naisseurs ne pouvaient faire correctement dans des bâtiments vétustes, et de les inciter à focaliser plutôt leur développement sur l'accroissement du cheptel reproducteur. Depuis, la plupart de ces post-sevrages collectifs ont arrêté leur activité. Mais cette expérience a laissé une trace dans le parc de bâtiments, à la fois sur les places de truies et de post-sevrage. Dans cette zone de faible densité, pour les places d'engraissement aussi, les constructions diminuent sur la période la plus récente. Ce qui confirme le recul relatif de l'activité d'engraissement, déjà visible sur la composition du cheptel.

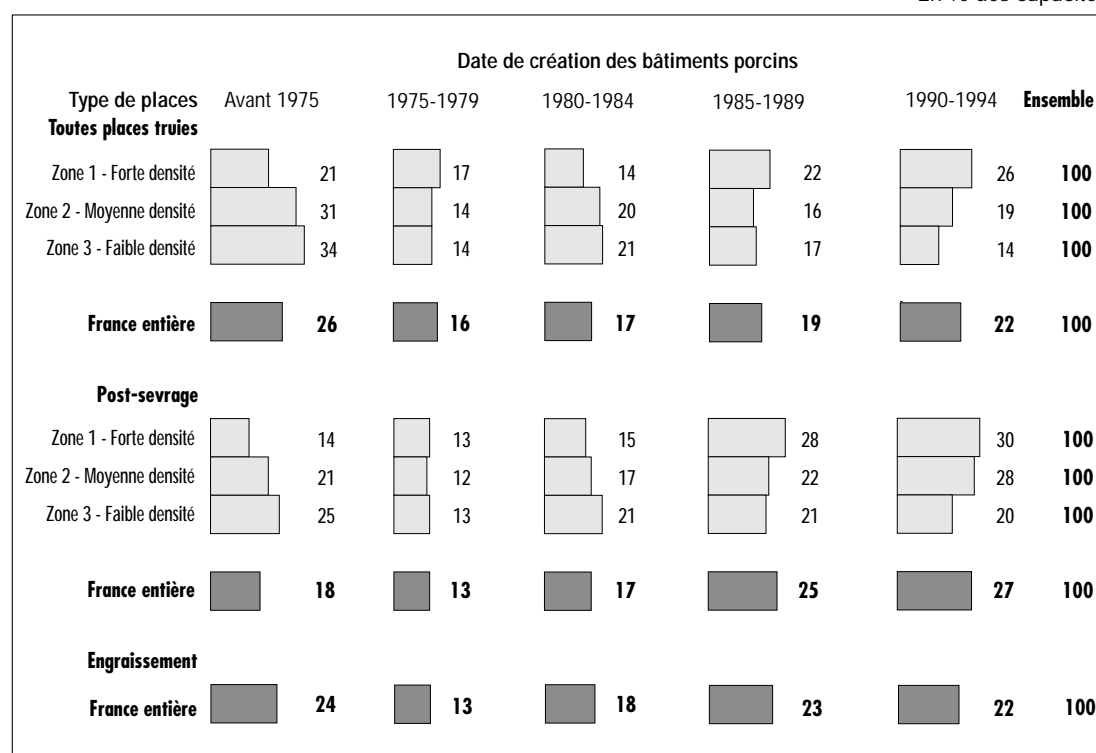
## Trois dynamiques différentes en zone intermédiaire

Pour la zone intermédiaire, géographiquement composite, le parc de bâtiments pour les truies et les porcs charcutiers révèle trois types de dynamiques selon les bassins de production.

Une « dynamique ouest » s'applique aux départements qui jouxtent la zone de forte densité : ceux des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, et Vendée),

Graphique 14  
Le parc de bâtiments reflète la dynamique des zones de densité porcine

En % des capacités



Source : AGRESTE - Enquête cheptel porcine décembre 1994

ainsi que la Manche en Basse-Normandie. Comme dans la zone concentrée, les investissements se sont accentués sur la période récente (1990-1994).

Une « dynamique sud-ouest » caractérise l'Aveyron et les Pyrénées-Atlantiques, les deux départements porcins des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. L'investissement, très actif au cours de la période 1980-1984, s'est ralenti depuis. Les places créées sur la période la plus récente (depuis 1990) ne représentent que 7 % du parc pour les truies, contre 26 à 36 % dans les départements de la « dynamique ouest ».

Enfin, une « dynamique au ralenti » marque le reste de la zone intermédiaire, où les places créées avant 1975 l'emportent sur les bâtiments plus récents. L'investissement des dernières années ne pondère pas, en effet, les créations les plus anciennes. Ainsi, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la moitié des places de truies en service en décembre 1994 ont été créées avant 1975, et seulement 10 % au cours des cinq années précédentes (1990-1994).

L'étude des élevages porcins français selon le critère géographique de la zone de densité montre ainsi la forte dynamique de croissance qui prévaut à l'Ouest, où la concentration des structures se manifeste jusque chez les jeunes éleveurs qui ont des troupeaux en moyenne très importants. Ailleurs, les élevages sont plus nombreux, de taille plus limitée, avec une évolution plus chaotique. En fait, il existe dans ces régions une dualité entre une masse de petits élevages, anciens, et des élevages spécialisés dont la taille et la technicité n'ont rien à envier à leurs homologues de la zone concentrée.

Au-delà du critère de densité qui permet une vision simplifiée de la réalité, la production porcine reste en effet diverse. Par le choix d'une spécialisation (naissage, post-sevrage, engraissement et leurs combinaisons), des modalités d'alimentation (aliment industriel ou fabriqué à la ferme), du mode d'élevage (plein air ou bâtiment), du nombre d'animaux et d'une stratégie d'évolution, chaque éleveur peut l'adapter à ses motivations et au contexte de son exploitation.

## Éléments bibliographiques

BOUSSIER D., DÉGÉRY N., MAZÉ A. (1991), « 10 800 exploitations détiennent 64 % du cheptel porcin ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 7, septembre.

SCEES (1996), AGRESTE - *Les Cahiers* n° 7 - 8, Spécial structures, octobre.

FRAYSSE J.-L. (1996), « La généralisation du tout-lisier accompagne l'agrandissement des élevages porcins ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 12, décembre.